

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1808

23 juillet 2008

SOMMAIRE

Allied Securities S.A.	86783	IMC CDO II S.à r.l.	86742
A. Menarini Participations Dresden S.A.	86760	Immobilière Rue de Namur S.à r.l.	86783
Angel Enterprise S.A.	86783	Irisbus Bénélux	86764
Arcade Finance S.A.	86739	JER Morethan S. à r.l.	86780
ATC Secretarial Services (Luxembourg) S.à r.l.	86748	Kabalux Sàrl	86766
AUGUSTA HOLDINGS S.à r.l., a family asset management company	86745	LaSalle UK Ventures Property 10	86781
BBG Financial Services s.à r.l.	86741	LaSalle UK Ventures Property 12	86782
BBG Financial Services s.à r.l.	86742	LaSalle UK Ventures Property 9	86781
BBG Financial Services s.à r.l.	86741	LGIG Property D3 S.à r.l.	86781
Bell S.à r.l.	86780	Liftinvest Holding S.A.	86784
Betapharm S.A.	86775	LuxCo 74 S.à r.l.	86777
Blue Eagle CDO I	86748	LXP Olympe Investments Sàrl	86765
Boden Accel S.à r.l.	86767	Mavelstone Investissement S.A.	86776
Casiopea Ré S.A.	86772	Menarini International Investment S.A. - Luxembourg	86756
Casiopea Ré S.A.	86780	MSEOF Airport S.à r.l.	86749
Casiopea Ré S.A.	86773	MTM Holding S.A.	86741
CBG Alternative Sicav	86767	Multes S.A.	86782
CETP Transics S.à r.l.	86773	Nicosie Holding S.A.	86738
CMH Chemical Management Holding B.V.	86748	Noel International S.A.	86760
Cohe, s.à r.l.	86765	Nord/LB Covered Finance Bank S.A.	86764
Coleman S.A.	86778	Palamon Collection Holdco S.à r.l.	86756
Communication Technologies & Strate- gies Interactives S.A.	86784	Profimolux	86755
Content Union S.A.	86761	Promopro Holding S.A.	86744
Content Union S.A.	86754	Regina TX S.à r.l.	86784
Danim S.A.	86755	Shell Luxembourgeoise	86753
Dumatin S.A.	86745	S.I.M.	86766
Eurobakkers Luxembourg S.A.	86773	SJ (Luxembourg) Sàrl	86779
Exor Group	86740	Therabel Group S.A.	86744
Exor Group	86740	The Swatch Group Finance (Luxembourg) S.A.	86740
General Investments S.A.	86744	TMF Group Holding Luxembourg S.A. ...	86741
Grandecran Holding SA	86754	TMF Group Holding Luxembourg S.A. ...	86748
IFS Properties S.A.	86761	TreeTop Asset Management S.A.	86742
		VDA Trading S.A.	86745
		Verveine S.A.	86744

Nicosie Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 97.854.

L'an deux mille huit, le seize juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de «NICOSIE HOLDING S.A.» (la «Société»), une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social actuel au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, constituée suivant acte dressé par le ministère du notaire soussigné en date du 16 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 104 du 27 janvier 2004, page 4960. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 97 854. Les statuts de la Société ne furent pas modifiés jusqu'à la réception du présent procès-verbal.

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Catherine DE WAELE, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Marylène KRIEGER, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Nathalie LAZZARI, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- Transfert du siège social de la Société du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange et modification afférente de l'article DEUX (2), premier alinéa des statuts de la Société;

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée DECIDE de transférer le siège social statutaire et administratif de la Société du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange et DECIDE en conséquence de modifier l'article DEUX (2) premier alinéa des statuts de la Société lequel alinéa se lira désormais comme suit:

« **Art. 2. premier alinéa.** Le siège social est établi à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Bertrange, Luxembourg au nouveau siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. DE WAELE, M. KRIEGER, N. LAZZARI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 20 juin 2008, Relation: EAC/2008/8323. — Reçu douze euros 12,-€.

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 juillet 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008088291/239/54.

(080100800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2008.

Arcade Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 73.379.

L'an deux mille huit, le seize juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'"Assemblée") des actionnaires de "ARCADE FINANCE S.A." (la "Société"), une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social actuel au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, constituée suivant acte dressé par le ministère du notaire soussigné en date du 28 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 171 du 25 février 2000, page 8190. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 73379. Les statuts de la Société ne furent pas modifiés jusqu'à la réception du présent procès-verbal.

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Catherine DE WAELE, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Marylène KRIEGER, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Nathalie LAZZARI, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- Transfert du siège social de la Société du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange et modification afférente de l'article DEUX (2), premier alinéa des statuts de la Société;

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée DECIDE de transférer le siège social statutaire et administratif de la Société du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange et DECIDE en conséquence de modifier l'article DEUX (2) premier alinéa des statuts de la Société lequel alinéa se lira désormais comme suit:

" **Art. 2. premier alinéa.** Le siège social est établi à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Bertrange, Luxembourg au nouveau siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. DE WAELE, M. KRIEGER, N. LAZZARI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch/Alzette A.c., le 20 juin 2008. Relation: EAC/2008/8318. — Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): SANITONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 juillet 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008088292/239/54.

(080100784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2008.

Exor Group, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 6.734.

Les comptes sociaux annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2008.

Pour EXOR GROUP, Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2008087153/5231/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2008, réf. LSO-CQ08469. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Exor Group, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 6.734.

L'affectation du résultat au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2008.

Pour EXOR GROUP, Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2008087154/5231/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08413. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

The Swatch Group Finance (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5835 Alzingen, 10, rue Hondsbreck.
R.C.S. Luxembourg B 48.081.

ERRATUM

Der unterzeichnete Notar Henri HELLINCKX, mit Amtswohnsitz in Luxemburg,

erklärt dass gemäß außerordentlicher Generalversammlung der Aktionäre der Gesellschaft THE SWATCH GROUP FINANCE (Luxembourg) S.A., mit Sitz in L-5835 Alzingen, 10, rue Hondsbreck, aufgenommen am 8. Dezember 2003 durch Maître Henri Hellinckx, mit dem damaligen Amtswohnsitz in Mersch, am 8. Dezember 2003, veröffentlicht im Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C Nummer 201 vom 18. Februar 2004, der Sitz der Gesellschaft von Luxemburg nach L-2835 Alzingen, 10, Hondsbreck verlegt wurde.

Es sollte jedoch heißen L-5835 Alzingen 10, Hondsbreck.

Der erste Beschluss soll nun mehr wie folgt lauten:

„Erster Beschluss

Die Aktionäre beschließen einstimmig den Sitz der Gesellschaft Swatch Group Finance (Luxembourg) S.A. von Luxemburg nach L-5835 Alzingen, 10, rue Hondsbreck zu verlegen."

Hiermit wird das Protokoll vom 8. Dezember 2003 dementsprechend berichtigt.

Luxemburg, den 28. Mai 2008.

Henri HELLINCKX

Notar

Référence de publication: 2008088180/242/25.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2008, réf. LSO-CR01421. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2008.

MTM Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 52.576.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02/07/08.

Pour MTM Holding S.A.

Signature

Référence de publication: 2008087155/1081/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03531. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

BBG Financial Services s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 102.951.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BBG Financial Services s.à r.l.

Représentée par M. Matthijs BOGERS

Gérant

Référence de publication: 2008087156/1084/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2008, réf. LSO-CS01290. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

BBG Financial Services s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 102.951.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BBG Financial Services s.à r.l.

Représentée par M. Matthijs BOGERS

Gérant

Référence de publication: 2008087157/1084/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2008, réf. LSO-CS01292. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

TMF Group Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 102.822.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008087242/805/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03524. - Reçu 138,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

BBG Financial Services s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 102.951.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BBG Financial Services s.à r.l.

Représentée par M. Matthijs BOGERS

Gérant

Référence de publication: 2008087158/1084/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2008, réf. LSO-CS01296. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

TreeTop Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 106.890.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008087226/34/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2008, réf. LSO-CR10918. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

IMC CDO II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 97.467.

DISSOLUTION

In the year two thousand eight on the twenty fifth of April

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

Mr Jorrit Cromptoets, professionally residing in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès

"the proxy"

acting as a special proxy of IMC CDO I S. à r.l., with registered office in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès,
R.C.S. Luxembourg B 97397

"the mandator"

by virtue of a proxy under private seal given which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

I.- That the société à responsabilité limitée "IMC CDO II S.à R.L.", having its head office at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, section B number 97467, has been incorporated by deed enacted on the 5th of December 2003 published in the Mémorial C number 47 of the 14th of January 2004.

II.- That the subscribed share capital of the société à responsabilité limitée "IMC CDO II S.à R.L.", amounts currently to EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 500 (five hundred) shares having a par value of EUR 25.- (twenty five Euro) each, fully paid up.

III.- That the mandator declares to have full knowledge of the articles of association and the financial standings of "IMC CDO II S.à R.L.",

IV.- That the mandator acquired all the shares of the predesignated company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the said company.

V.- That the mandatory, as liquidator, declares that all the known debts have been paid and that he takes over all assets, liabilities and commitments, known or unknown of the dissolved company and that the liquidation of the company is terminated without prejudice as it assumes all its liabilities.

VI.- That the shareholder's register and all the shares of the dissolved company have been cancelled.

VII.- That the mandator fully discharges the board of managers for their mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at the offices of the dissolved company.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy-holder signed with Us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail:

Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergence le texte anglais fait foi:

L'an deux mille huit, le vingt cinq avril.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Jorrit Cromptvoets, demeurant professionnellement à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès
"le mandataire"

agissant en sa qualité de mandataire spécial de IMC CDO I S. à r.l., ayant son siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, R.C.S. Luxembourg B 97397

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société à responsabilité limitée "IMC CDO II S.à R.L.", ayant son siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 97467, a été constituée suivant acte reçu le 5 décembre 2003, publié au Mémorial C numéro 47 du 14 janvier 2004.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée "IMC CDO II S.à R.L.", prédésignée, s'élève actuellement à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euro) représentés par 500 (cinq cents) parts sociales de EUR 25,- (vingt cinq Euro) chacune, chacune intégralement libérée.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société "IMC CDO II S.à R.L."

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant, en tant que liquidateur, déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés et des parts sociales de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. Cromptvoets, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 avril 2008, LAC/2008/17516. — Reçu douze euros (€ 12.-).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 mai 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008088283/211/81.

(080100688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2008.

Verveine S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 98.233.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2008087227/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS02222. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

General Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 130.628.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2008087228/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS02220. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Promopro Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 41.855.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2008087229/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS02225. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Therabel Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 88.202.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2008.

Jorge Pérez Lozano / Paul van Baarle.

Référence de publication: 2008087244/805/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03519. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Dumatin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 38.194.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gabriele Schneider

Administrateur

Référence de publication: 2008087231/535/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS02215. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

VDA Trading S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 87.802.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2008087232/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS02203. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

**AUGUSTA HOLDINGS S.à r.l., a family asset management company, Société à responsabilité limitée -
Société de gestion de patrimoine familial.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 133.909.

In the year two thousand eight, on the ninth day of June.

Before Us, Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mrs Bozena Elzbieta CIUPINSKA, company's director, born on March 8th, 1958 in Kraków (Poland), residing ul. Grochowska 37, 31-516 Kraków, Poland,

here represented by Mr Philippe AFLALO, company's director, residing professionally in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen

by virtue of a proxy given on 28 May 2008,

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of AUGUSTA HOLDINGS S.à r.l., a Family Asset Management Company ("Société de Gestion de Patrimoine Familial"), a société à responsabilité limitée, incorporated by a deed of the undersigned notary on October 30, 2007, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 2975 of December 21, 2007.

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the subscribed capital by an amount of ONE HUNDRED THIRTY TWO THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS (EUR 132,500) to bring it from its present amount of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS (EUR 12,500) to ONE HUNDRED FORTY FIVE THOUSAND EUROS (EUR 145,000) by the

issuance of ONE THOUSAND SIXTY (1,060) new shares with a par value of ONE HUNDRED TWENTY FIVE EUROS (EUR 125) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - payment

The sole shareholder, represented as stated hereabove, declares to subscribe for the ONE THOUSAND SIXTY (1,060) new shares and to have them fully paid up by contribution in cash, so that the amount of ONE HUNDRED THIRTY TWO THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS (EUR 132,500) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by a bank certificate.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the sole shareholder decides to amend the article 6 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at ONE HUNDRED FORTY FIVE THOUSAND EUROS (EUR 145,000) represented by ONE THOUSAND ONE HUNDRED SIXTY (1,160) shares with a par value of one hundred and twenty-five euro (125.- EUR) each, all fully paid-up.

The shares are held by the investors as defined hereafter.

An eligible investor within the meaning of this law is any person as follows:

- a) an individual acting within the context of managing his/her private asset or
- b) a asset management entity acting exclusively in the interests of the personal estate of one or several individuals, or
- c) an intermediary acting on behalf of the investors referred to in a) or b) of this paragraph.

Each investor must declare his/her eligibility in writing addressed to the domiciliary agent or, failing this, to the directors of the SPF."

Third resolution

The sole shareholder decides to amend the fourth paragraph of article 12 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 12. (fourth paragraph).** The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the signature of all members of the board of managers."

Fourth resolution

The sole shareholder decides to appoint a new manager for an unlimited period:

Mrs Bozena Elzbieta CIUPINSKA, company's director, born on March 8th, 1958 in Kraków (Poland), residing ul. Grochowska 37, 31-516 Kraków, Poland.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed is approximately TWO THOUSAND EURO (2,000.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le neuf juin.

Par devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Madame Bozena Elzbieta CIUPINSKA, administrateur de société, née le 8 mars 1958 à Kraków (Pologne), demeurant à ul. Grochowska 37, 31-516 Kraków, Pologne,

ici représentée par Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 28 mai 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société AUGUSTA HOLDINGS S.à r.l., Société de Gestion de Patrimoine Familial, société à responsabilité limitée, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 30 octobre 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2975 du 21 décembre 2007.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de CENT TRENTE DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 132.500) pour le porter de son montant actuel de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500) à CENT QUARANTE CINQ MILLE EUROS (EUR 145.000) par l'émission de MILLE SOIXANTE (1.060) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de CENT VINGT CINQ EUROS (EUR 125) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - libération

L'associée unique déclare souscrire les MILLE SOIXANTE (1.060) parts sociales nouvelles et les libérer moyennant apport en espèces de sorte que le montant de CENT TRENTE DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 132.500) est dès à présent à la disposition de la société, ce dont preuve a été donnée au notaire instrumentant, au moyen d'un certificat bancaire.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'associée unique déclare modifier l'article 6 des statuts comme suit:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à CENT QUARANTE CINQ MILLE EUROS (145.000.- EUR) représenté par MILLE CENT SOIXANTE (1.160) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune, entièrement libérées.

Les parts sociales sont détenues par les investisseurs plus amplement définis ci-après.

Est considéré comme investisseur éligible au sens de la Loi:

- a) une personne physique agissant dans le cadre de la gestion de son patrimoine privé ou
- b) une entité patrimoniale agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques ou
- c) un intermédiaire agissant pour le compte d'investisseurs visés sub a) ou b) du présent paragraphe.

Chaque investisseur doit déclarer par écrit cette qualité à l'attention du domiciliataire ou, à défaut, des dirigeants de la SPF.

Les titres émis par une SPF ne peuvent faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeur."

Troisième résolution

L'associée unique décide de modifier le quatrième paragraphe de l'article 12 des statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 12. (4^{ème} paragraphe).** La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature de tous les membres du conseil de gérance."

Quatrième résolution

L'associée unique décide de nommer un nouveau gérant pour une durée indéterminée:

Madame Bozena Elzbieta CIUPINSKA, administrateur de société, née le 8 mars 1958 à Kraków (Pologne), demeurant à ul. Grochowska 37, 31-516 Kraków, Pologne.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ DEUX MILLE EUROS (EUR 2.000).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Ph. AFLALO, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 juin 2008. LAC/2008/23688. - Reçu: six cent soixante-deux euros cinquante cents (662,50 €).

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008088298/220/133.

(080100785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2008.

CMH Chemical Management Holding B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 117.645.

Le bilan abrégé au du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008087240/8548/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS02405. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Blue Eagle CDO I, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 77.698.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2008087241/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03537. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

TMF Group Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 102.822.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008087245/805/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03526. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

ATC Secretarial Services (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 80.093.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2008.

ATC Secretarial Services (Luxembourg) S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2008087533/751/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2008, réf. LSO-CS01333. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

MSEOF Airport S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 117.680.

In the year two thousand and seven, on the eighteenth of the month of September.

Before Us, Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

MSEOF Finance S.a r.l., a private limited liability company, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with Luxembourg Trade and Companies Register under number B 94.618,

here represented by Mr Olivier FERRES, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on September 17th, 2007

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. MSEOF Finance S.a r.l. is the only shareholder of MSEOF Airport S.a r.l. (the "Company" or the "Absorbing Company"), a private limited liability company, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117.680, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, of June 26, 2006, published in the Memorial C n° 1689 of September 9, 2006,

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) divided into five hundred (500) shares of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

III. The Company adopted a merger proposal (the "Merger Proposal") pursuant to a deed of the undersigned notary of July 31, 2007, published in the Memorial C n° 1709 of August 13, 2007, pursuant to which Merger Proposal, the Company intends to absorb one hundred per-cent (100%) of its entirely owned subsidiary MSEOF Airport B.V. (formerly known as Dawimo III B.V.) (the "Merger"), a private limited liability company incorporated and existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at Kabelweg 37, 1014BA Amsterdam, the Netherlands, inscribed at the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 33245471, and having an issued share capital of eighteen thousand two hundred Euro (€ 18,200.-) represented by forty (40) shares of a single class with a nominal value of four hundred fifty-five Euro (€ 455.-) per share, each fully paid up, incorporated pursuant to a deed of J.L.F. Bakker, civil law notary in Amsterdam, of February 11, 1993, and inscribed at the Chamber of Commerce of Amsterdam on February 19, 1993, which incorporation deed was latest amended by a deed of J.L.F. Bakker, civil law notary in Amsterdam, of October 10, 2006 and duly filed with the Chamber of Commerce of Amsterdam (the "Absorbed Company") (the Company and the Absorbed Company being together referred to as the "Merging Companies").

The boards of managers of the Merging Companies prepared and adopted the Merger Proposal substantially in the same terms and under private seal on July 31, 2007. The Absorbed Company had it published in the Dutch official journal (Staatscourant) as well as in a Dutch national newspaper (Trouw) on August 15, 2007.

IV. On September 17th, 2007, a notarial deed was executed for Dutch law purposes according to article 318 Dutch Civil Law Code (the "Civil Code"), pursuant to which deed the Merger becomes effective the day after the day of execution of the aforementioned notarial deed; the additional notarial deed was executed since the Directive 2005/56/EC on cross-border mergers of the European Parliament and Council (the "EU Directive") including article 12 EU Directive is not yet officially implemented in the Netherlands.

After deliberation, the meeting adopts unanimously the following resolutions:

Resolutions

First resolution

The entire share capital of the Company being represented at the present meeting, the meeting waives the convening notices, the shareholders present or represented consider themselves as duly convened and declare having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The meeting acknowledges and approves the completion of the following preliminary conditions to the merger:

(a) The boards of managers of each of the Merging Companies have adopted the Merger Proposal on July 31, 2007, which has been notarized pursuant to a deed of the undersigned notary on July 31, 2007 and published, pursuant to article 262 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, (the "Law") in the Memorial C, n^o 1709 of August 13, 2007. The Merger Proposal, as adopted by the managing directors of the Merging Companies, was also published, pursuant to article 2:314 paragraph 3 Civil Code as well as to article 6 of EU Directive, in the Dutch official journal (Staatscourant) as well as in a Dutch national newspaper (Trouw) on August 15, 2007.

(b) The documents, provided for by article 267 of the Law and article 2:314 paragraph 2 of the Civil Code, have been deposited at the Company's registered office one month prior to the date of this meeting.

(c) The undersigned notary has, pursuant to article 271 (2), third paragraph of the Law, received from Robert Jan Jozef Lijdsman, notary public in Amsterdam, the Netherlands, with professional address at Apollolaan 15, 1077AB Amsterdam, the Netherlands, a certification that all formalities required under Dutch law in relation to the proposed merger have been accomplished by the Absorbed Company.

Third resolution

The meeting approves the Merger Proposal and the merger described therein, pursuant to which the Absorbing Company merges into the Company by contributing to the Company all its assets and all its liabilities, without any restriction or limitation.

Fourth resolution

The meeting acknowledges that the merger has the following consequences ipso jure:

- a) the universal transfer, both as between the Absorbing Company as Absorbed Company and the Company as Absorbing Company and towards third parties, of all of the assets and liabilities of the Absorbed Company being transferred to the Company;
- b) the Absorbed Company ceases to exist;
- c) the cancellation of the shares of the Absorbed Company;
- d) all other consequences, as listed in the Merger Proposal.

Fifth resolution

The meeting acknowledges that the merger contribution of MSEOF Airport B.V. to MSEOF Airport S.à r.l. comprises the following real estate asset, which transfer shall be submitted to the legal formalities on real estate assets changes of ownership;

For this purpose, the meeting hereby empowers Mrs. Rachel Uhl and/or Mr. Patrick Olm, jurists, with professional address at 15 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, with full authority and power of substitution to make all declarations, enact and execute any other declaratory deeds and other documents, elect domicile, substitute and more generally do whatever is necessary and useful for that purpose.

Designation of the building belonging to MSEOF AIRPORT B.V.

COMMUNE DE NIEDERANVEN, SECTION B OF SENNINGEN

- No 1190/4190, lieu-dit: "Hoehenhof, place (occupée), bâtiment commercial, contenant 1 hectare 07 ares 38 centiares.

Title of Property

The abovementioned real estate assets belong to the Absorbed Company MSEOF Airport B.V. by virtue of a deed of acquisition enacted by Maître Reginald Neuman, then notary in Luxembourg, on March 31, 1993, registered in the Luxembourg Mortgages first office on April 20, 1993, volume 1336, number 73.

Variable Rate Capital Duty Exemption Request

Insofar the contribution in kind, realized in the context of a merger, consists of all assets and all liabilities, without any restriction or limitation, of a company having its registered office in the European Community (The Netherlands) to another company having its registered office in the European Community (Luxembourg), the Company refers to article 4-1 of the law dated December 29th, 1971, which provides for capital duty exemption.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

En l'an deux mille sept, le dix-huit du mois de septembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

MSEOF Finance S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant sous les lois du Luxembourg, avec siège social à 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.618, ici représentée par Monsieur Olivier FERRES, employé, avec adresse professionnelle à 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée le 17 septembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. MSEOF Finance S.à r.l. est la seule associée de MSEOF Airport S.à r.l. (la "Société" ou la «Société Absorbante»), une société à responsabilité limitée, constituée et existant sous les lois du Luxembourg, avec siège social à 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.680, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné du 26 juin 2006, publié au Mémorial C n ° 1689 du 9 septembre 2006.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25.-) chacune.

III. La Société a adopté un projet de fusion (le "Projet de Fusion") par acte notarié, reçu par le notaire soussigné le 31 juillet 2007, publié au Mémorial C n ° 1709 du 13 août, 2007, suivant lequel Projet de Fusion la Société intente d'absorber cent pour cent (100%) de sa filiale intégralement détenue MSEOF Airport B.V. (anciennement dénommée Dawimo III B.V.) (la «Fusion»), une société à responsabilité limitée constituée et existante en vertu du droit néerlandais, ayant son siège social à Kabelweg 37, 1014BA Amsterdam, Pays-Bas, inscrite à la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 33245471, et ayant un capital social émis de dix-huit mille deux cents Euro (€ 18.200,-) représenté par quarante (40) parts sociales d'une valeur nominale de quatre cent cinquante-cinq Euro (€ 455,-) par part sociale, chacune entièrement libérée, constituée en vertu d'un acte de J.L.F. Bakker, notaire de droit civil à Amsterdam, daté du 11 février 1993 et enregistré auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam le 19 février 1993, lequel acte de constitution a été modifié dernièrement par un acte de J.L.F. Bakker, notaire de droit civil à Amsterdam, daté du 10 octobre 2006 et dûment enregistré auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam (la "Société Absorbée") (la Société et la Société Absorbée étant ci-après dénommées collectivement les «Sociétés Fusionnantes»). Les conseils de gérance des Sociétés Fusionnantes ont préparé et adopté le Projet de Fusion substantiellement dans les mêmes termes et sous seing privé le 31 juillet 2007. La Société Absorbée a fait publier ce dernier au journal officiel néerlandais (Staatscourant) de même que dans un journal national néerlandais (Trouw) le 15 août 2007.

IV. Le 17 septembre 2007, un acte notarié a été exécuté pour des raisons juridiques néerlandaises en conformité avec l'article 318 du Code Civil (le «Code Civil»), et en vertu duquel la Fusion devient effective le jour suivant l'exécution de l'acte notarié susmentionné; l'acte notarié additionnel a été exécuté dans la mesure où la Directive 2005/56/CE du Parlement et du Conseil sur les fusions transfrontalières (la «Directive»), y compris en particulier l'article 12 de la Directive n'est pas encore officiellement transposé aux Pays-Bas.

Après délibération, l'assemblée adopte unanimement les résolutions suivantes:

Résolutions

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente assemblée, l'assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les associés présents ou représentés se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir pris connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'assemblée prend connaissance et approuve l'accomplissement des conditions préliminaires à la fusion suivantes:

(a) Les conseils de gérance de chacune des Sociétés Fusionnantes ont adopté le Projet de Fusion en date du 31 juillet 2007, lequel a été établi sous forme d'acte notarié par le notaire soussigné en date du 31 juillet 2007 et publié, conformément à l'article 262 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), au Mémorial C n ° 1709 du 13 août 2007. Le Projet de Fusion, tel qu'adopté par les gérants des Sociétés Fusionnantes, a également été publié en conformité avec l'article 2:314 du Code Civil et l'article 6 de la Directive, au journal officiel néerlandais (Staatscourant) de même que dans un journal national néerlandais (Trouw) le 15 août 2007.

(b) Les documents prévus à l'article 267 de la Loi et par l'article 2:314 paragraphe 2 du Code Civil, ont été déposés au siège de la Société un mois avant la date de la présente assemblée.

(c) Le notaire soussigné a, conformément à l'article 271 (2), troisième alinéa de la Loi, reçu de la part de Robert Jan Jozef Lijdsman, notaire à Amsterdam, Pays-Bas, avec adresse professionnelle à Apollolaan 15, 1077AB Amsterdam, Pays-

Bas, un certificat attestant de l'accomplissement par la Société Absorbée de toutes les formalités lui incombant en vertu de son droit national, en relation avec la fusion proposée.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'approuver le Projet de Fusion et la fusion y décrite, aux termes duquel la Société Absorbée sera fusionnée dans la Société par apport à la Société de tous ses actifs et de tous ses passifs, sans restriction ni limitation.

Quatrième résolution

L'assemblée reconnaît que la fusion entraîne de plein droit et simultanément les effets suivants:

- a) la transmission universelle, tant entre la Société Absorbée en tant que société absorbée et la Société en tant que Société Absorbante qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la Société Absorbée à la Société;
- b) la Société Absorbée cesse d'exister;
- c) l'annulation des parts sociales de la Société Absorbée;
- d) toutes autres conséquences énumérées au Projet de Fusion.

Cinquième résolution

L'assemblée constate que l'apport de fusion de MSEOF Airport B.V. à MSEOF Airport S.à r.l. comprend la propriété immobilière désignée ci-après, dont le transfert sera soumis aux formalités relatives aux mutations immobilières légalement requises;

A cet effet, tous pouvoirs sont donnés par l'assemblée à Mme Rachel Uhl et/ou M. Partrick Olm, juristes, ayant adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, avec pouvoir de substitution, notamment de faire toutes déclarations, passer et signer tous actes déclaratifs et autres, élire domicile, substituer et généralement faire tout le nécessaire et l'utile pour y parvenir:

Désignation du bien appartenant à MSEOF AIRPORT B.V.

COMMUNE DE NIEDERANVEN, SECTION B DE SENNINGEN

- numéro 1190/4190, lieu-dit «Hoehenhof», place (occupée), bâtiment commercial, contenant 1 hectare 07 ares 38 centiares.

Titre de propriété

L'immeuble décrit ci-dessus appartient à la société Absorbée MSEOF Airport B.V. suite à un acte d'acquisition exécuté par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 31 mars 1993, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Luxembourg, le 20 avril 1993, volume 1336, numéro 73.

Requête en Exonération du Droit d'Apport Proportionnel

Dans la mesure où l'apport en nature, réalisé dans le contexte d'une fusion, consiste dans tous les actifs et passifs, sans restriction ni limitation, d'une société ayant son siège social dans la Communauté Européenne (Pays-Bas) à une autre société ayant son siège social dans la Communauté Européenne (Luxembourg), la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport. L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: Olivier FERRES, Joseph ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 18 septembre 2007. Relation: LAC/2007/26803. - Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Déclaration

Le notaire soussigné, Maître Joseph ELVINGER déclare que la société MSEOF AIRPORT S.à r.l. porte le matricule: 2006 24 24 568.

Signé: Joseph ELVINGER.

POUR COPIE CONFORME à l'original aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18.09.07.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008087357/211/211.

(080100541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Shell Luxembourgeoise, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Bertrange, 7, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 7.479.

Extrait du procès-verbal du Conseil de Gérance du 21 septembre 2007

Le Conseil de Gérance décide de modifier la délégation de pouvoirs actuellement en vigueur, datée du 1^{er} février 2001 et modifiée en date des 16 septembre 2002, 21 novembre 2003, 13 février 2004 et 2 juin 2006, comme suit:

Paragraphe A:

Point a): 2.000.000 F est remplacé par cinquante mille euros.

Point b): 2000.000 F est remplacé par cinquante mille euros.

Paragraphe B: est remplacé par le texte suivant:

B. Tous actes de disposition de biens meubles doivent porter les signatures suivantes:

a) pour autant que chacune des opérations ne dépasse pas cinquante mille euros, une seule signature qui sera celle d'un gérant ou d'une des personnes désignées ci-dessus;

b) lorsque la valeur est supérieure à cinquante mille euros: les signatures conjointes d'une des personnes ci-dessus et d'un gérant.

Ajout d'un paragraphe:

E. Tous les ordres de paiement, l'escompte et réescompte d'effets de commerce, les quittances et décharges données au nom de la société, les chèques et virements bancaires et postaux, les dépôts et retraits de fonds ainsi que toutes opérations relatives aux comptes ouverts au nom de la société auprès des organismes financiers et du Bureau des Chèques Postaux, doivent porter les signatures suivantes:

a) pour autant que chacune des opérations ne dépasse pas cinquante mille euros, une seule signature d'une des personnes désignées ci-dessous;

b) lorsque la valeur est supérieure à cinquante mille euros, deux signatures conjointes des personnes désignées ci-dessous:

- Lee Ann McConnell, Cala Sana, 52 Foxdale Drive, Bonnybridge FK4 2FE

- Lyndsay Crawford, 1M Lawmuir Crescent, Faifley, Clydebank G81 5MA

- Valerie Lundy, 25 Greenbank Court, 16 Hill Crescent, Clarkston, Glasgow G76 8DQ

En outre, le Conseil de Gérance décide de modifier les pouvoirs octroyés aux personnes suivantes comme suit:

Madame Laurence Macors: pouvoirs de signature octroyés dans les limites énoncées aux paragraphes A et B de la délégation de pouvoirs externes, modifiée ce 21 septembre 2007.

Monsieur Mathieu Dombre: pouvoirs de signature octroyés dans les limites énoncées aux paragraphes A, B, C et D de la délégation de pouvoirs externes, modifiée ce 21 septembre 2007.

Madame Valérie Brandt: pouvoirs de signatures octroyés dans les limites énoncées aux paragraphes A, B, C et D de la délégation de pouvoirs externes, modifiée ce 21 septembre 2007.

Extrait du procès-verbal du Conseil de Gérance du 23 novembre 2007

Le Conseil de Gérance décide de modifier la délégation de pouvoirs actuellement en vigueur, datée du 1^{er} février 2001 et modifiée en date des 16 septembre 2002, 21 novembre 2003, 13 février 2004, 2 juin 2006 et 21 septembre 2007, comme suit:

Concernant le point E, le Conseil de Gérance nomme mandataires à dater de ce jour:

- en remplacement de Lee Ann McConnell dont les pouvoirs sont supprimés à dater de ce jour:

* Jaana Ronkainen résidant Flat 1-2, 44 Dudley Drive, Hyndland, G12 9RZ Glasgow, Ecosse

* Marie Nassiwa-Martin résidant 226B Mitcham road, London, SW17 9 NN, Royaume-Uni

* Catharina Verbiest demeurant jusqu'au 29 novembre 2007: 19 Mansefield crescent, Glasgow G76 7DZ, Ecosse

A partir du 30 novembre 2007: 25 Brownmuir avenue Eaglesham, Glasgow G76 0AH, Ecosse

* Victoria Munro-Bennett résidant 130 Arbroath Avenue, Glasgow G52 2HJ, Ecosse

* Fiona Hodge demeurant 217 Curtis Avenue, Kings Park, Glasgow G44 4NW, Ecosse

* Jacqueline Gentles résidant 45 Hogarth Crescent Glasgow G32 6JZ, Ecosse

Le Conseil de Gérance accorde à tous les mandataires du point E repris dans la délégation de pouvoir du 21 septembre 2007, modifiée par la délégation de pouvoirs de ce jour, le pouvoir de signer à deux, sans limite de montant, pour tout ce qui concerne les transferts par fax entre banques de Shell Luxembourgeoise et vers le Shell Treasury Center de Londres.

Marc Decorte
Président du Conseil de Gérance

Référence de publication: 2008087475/1622/59.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04383. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Grandecran Holding SA, Société Anonyme.

Capital social: EUR 200.000,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 85.416.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 4 juin 2007

L'an deux mille sept, le quatre juin, à onze heures, les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

L'assemblée générale, constatant que les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Max Galowich,
- Monsieur Jean-Paul Frank, et
- Monsieur Georges Gredt,

sont arrivés à leur terme, décide de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période d'un an, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

En conséquence, le conseil d'administration de la société est dès lors composé de la manière suivante et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008:

- Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,
- Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,
- Monsieur Georges Gredt, employé privé, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

L'assemblée générale décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt (RCS Luxembourg B 57.321) avec effet au 1^{er} janvier 2007.

L'assemblée générale décide de nommer:

LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie (RCS Luxembourg B 25.797), en qualité de commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 4 juin 2007.

Pour extrait conforme
Signatures

Référence de publication: 2008087390/3083/35.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2008, réf. LSO-CR10859. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Content Union S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 3, avenue Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 132.114.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale annuelle qui s'est tenue à Luxembourg le 17 juin 2008, a pris la résolution suivante:

L'Assemblée nomme la S.àR.L. KOBU domiciliée 6-12, rue du Fort Wallis L-2714 Luxembourg Commissaire de la Société en remplacement de la Société LUXREVISION S.à.R.L. domiciliée 6-12, rue du Fort Wallis L-2764 Luxembourg. Le mandat de la S.àR.L. KOBU expirera à l'Assemblée Générale des Actionnaires approuvant les comptes de l'année financière se terminant le 31 décembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2008.

Philippe CAHEN

Administrateur

Référence de publication: 2008087405/8638/19.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2008, réf. LSO-CS04227. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Danim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 132.202.

—
Extrait des résolutions circulaires prises par l'associé unique le 2 juin 2008

1) L'Associé unique décide d'accepter la démission, avec effet immédiat, de la société AACO (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing) S.à r.l. de son poste de commissaire aux comptes de la Société.

2) L'Associé unique décide de nommer la société C.G. Consulting, ayant son siège social au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg (RCS Luxembourg B 102.188) nouveau commissaire aux comptes de la Société avec effet immédiat pour une période se terminant à l'issue de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2013.

Nous vous demandons par ailleurs de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

- Monsieur Stéphane Weyders, administrateur, résidant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.
- Monsieur Daniel Galhano, administrateur, résidant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.
- Monsieur Steve Van den Broek, administrateur, résidant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

DANIM S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008087396/3258/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10651. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Profimolux, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 39.317.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 avril 2008

1. Les mandats d'Administrateurs de catégorie A de:

- Monsieur Luc BERTRAND, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 113, Begijnenvest, B-2000 Antwerpen

- Monsieur Jan SUYKENS, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 113, Begijnenvest, B-2000 Antwerpen

- Monsieur Tom BAMELIS, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 113, Begijnenvest, B-2000 Antwerpen

- Monsieur Piet DEJONGHE, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 113, Begijnenvest, B-2000 Antwerpen

et les mandats d'Administrateurs de catégorie B de:

- Monsieur Carlo SCHLESSER, Licencié en Sciences Economiques et diplômé en Hautes Etudes Fiscales, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

- Monsieur Alain RENARD, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

sont reconduits pour une année jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009;

- Monsieur Luc BERTRAND est reconduit dans sa fonction de Président du Conseil d'Administration jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

2. Le mandat de Commissaire de la société ERNST & YOUNG, Réviseurs d'Entreprises, avec siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach est reconduit pour une année jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Certifié sincère et conforme
Pour PROFIMOLUX
Services Généraux de Gestion S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008087853/795/33.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03183. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Menarini International Investment S.A. - Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 66.819.

Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 4 juin 2008 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat des administrateurs suivants:

Monsieur Gaël BRIAND,

Monsieur Giovanni CRESCI,

Monsieur Giovanni d'AUBERT,

jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2008;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat de Monsieur Giovanni RICCI ARMANI jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2008;

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour MENARINI INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A. LUXEMBOURG

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008087400/8172/22.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02834. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Palamon Collection Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 124.971.

In the year two thousand and eight, on the fourteenth of March.

before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, the under-signed.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Palamon Collection Holdco S.à r.l." (the "Company"), a "Société à responsabilité limitée", having its registered office at, 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand-Duchy of Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 124 971, incorporated by deed acted on the 29th day of January 2007, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 876 of May 14, 2007 whose articles of association have been amended by deed of the 22nd day of February 2007, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 2046 of September 20, 2007.

The meeting is presided by Mrs Rachel UHL, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Hubert JANSSEN, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by them is shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 50,216 shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the corporate capital by an amount of EUR 197,600 (one hundred ninety-seven thousand six hundred euros) so as to raise it from its present amount of EUR 1,255,400 (one million two hundred fifty-five thousand four hundred euros) to EUR 1,453,000 (one million four hundred fifty-three thousand euros) by the issue of 7,904 (seven thousand nine hundred and four) new shares having a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each subject to payment of a share premium amounting globally to EUR 802,469 (eight hundred two thousand four hundred sixty-nine euros);
2. Subscription, intervention of the subscribers and payment of all the new shares by contribution in kind consisting of a waiver of unquestioned claims due for immediate payment, existing against the Company in favour of its shareholders;
3. Acceptation by the Managers of the Company;
4. Amendment of article 5 of the Articles of Association of the Company in order to reflect such actions;
5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders decide what follows:

First resolution

The general meeting of shareholders, i.e.:

1. The company PALAMON EUROPEAN EQUITY II, L.P., registered as a limited partnership in England under the Limited Partnership Act 1907 with number LP10434 and with registered address at 33, King Street, SW1Y 6RJ, London, United Kingdom; represented by Mr. Louis G. Elson, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal;

2. The company PALAMON EUROPEAN EQUITY II, "BOA", L.P., registered as a limited partnership in England under the Limited Partnerships Act 1907 with number LP10450 and with registered address at 33, King Street, SW1Y 6RJ, London, United Kingdom; represented by Mr. Louis G. Elson, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal;

decided to increase the corporate capital by an amount of EUR 197,600 (one hundred ninety seven thousand six hundred euros) so as to raise it from its present amount of EUR 1,255,400 (one million two hundred fifty-five thousand four hundred euros) to EUR 1,453,000 (one million four hundred fifty-three thousand euros) by the creation and issue of 7,904 (seven thousand nine hundred and four) new shares having a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each, to be subscribed on payment of a total share premium amounting to EUR 802,469 (eight hundred two thousand four hundred sixty-nine euros) and fully paid up by waiver of unquestioned claims due for immediate payment, existing in favour of the shareholders, globally amounting to EUR 1,000,069 (one million sixty-nine euros).

Second resolution

The shareholders accept the subscription of the new shares by themselves, that is to say:

1. The company PALAMON EUROPEAN EQUITY II, L.P., prenamed, for 7,763 new shares as well as an amount of EUR 788,193 of share premium;

2. The company PALAMON EUROPEAN EQUITY II, "BOA", L.P., prenamed, for 141 new shares as well as an amount of EUR 14,276 of share premium;

Total: creation of 7,904 new shares and a share premium of EUR 802,469.

Contributor's intervention - Subscription - Payment

Thereupon the aforementioned companies

1. PALAMON EUROPEAN EQUITY II, L.P.;

2. PALAMON EUROPEAN EQUITY II, "BOA", L.P.;

all prenamed and here represented as stated here-above, declared to subscribe to the 7,904 (seven thousand nine hundred and four) new shares having a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each as stated here above, to fully pay them up as well as the share premium by irrevocable waiver of their claims existing against the Company.

The evidence of existence, of the amount of such claims and of the renunciation has been given to the undersigned notary by a statement account of the Company where the said debt appears, by a certificate of acknowledgement of debt signed by the managers of the Company and by a certificate of renunciation to the claim signed by the subscribers.

Managers' intervention

Thereupon intervene the current Managers of the Company, all of them here represented by virtue of a proxy which will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, legally engaged as Managers of the Company by reason of the here above described contribution in kind, they expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective irrevocable waiver of claims, and confirm the validity of the subscription and payment.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, it is decided to amend the first paragraph of article 5 of the Articles of Association to read as follows:

" **Art. 5.** The share capital is fixed at EUR 1,453,000 (one million four hundred fifty-three thousand euros) represented by 58,120 (fifty-eight thousand one hundred twenty) shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five euros) each."

Evaluation

For the purposes of registration, the total contribution is valued at EUR 1,000,069 (one million sixty-nine euros).

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately ten thousand euros.

Retainer: Sufficient funds, equal at least at the amount as precised above for notarial fees are already at disposal of the undersigned notary, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le quatorze mars.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Palamon Collection Holdco S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand-Duchy of Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 124 971 constituée suivant acte du 29 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 876 du 14 mai 2007, dont les statuts ont été modifiés par acte du 22 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2046 du 20 septembre 2007.

L'assemblée est présidée par Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert JANSSEN, juriste, demeurant à Luxembourg.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient est renseigné sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 50,216 parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 197,600 (cent quatre-vingt dix-sept mille six cent euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 1,255,400 (un million deux cent cinquante cinq mille quatre cent euros) à EUR 1,453,000 (un million quatre cent cinquante-trois mille euros) par l'émission et la création de 7,904 (sept mille neuf cent quatre) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune et par le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de EUR 802,469 (huit cent deux mille quatre cent soixante-neuf euros);

2. Souscription, intervention des souscripteurs et libération de toutes les nouvelles parts par un apport en nature consistant en la renonciation à due concurrence de créances certaines, liquides et exigibles, existant à charge de la société au profit de ses associés;

3. Acceptation par les gérants de la Société;

4. Modification afférente de l'article 5 des statuts;

5. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit:

Première résolution

L'assemblée des associés, à savoir:

1. La société PALAMON EUROPEAN EQUITY II, L.P., une société en commandite de droit anglais selon le "Limited Partnerships Act 1907" enregistrée sous le numéro LP10434, ayant son siège social au 33, King Street, SW1Y 6RJ, Londres, Royaume-Uni, représenté par M. Louis G. Elson, en vertu d'une procuration;

2. La société PALAMON EUROPEAN EQUITY II, "BOA", L.P., une société en commandite de droit anglais selon le "Limited Partnerships Act 1907" enregistrée sous le numéro LP10450, ayant son siège social au 33, King Street, SW1Y 6RJ, Londres, Royaume-Uni, représenté par M. Louis G. Elson en vertu d'une procuration;

décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de EUR 197,600 (cent quatre-vingt dix-sept mille six cent euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 1,255,400 (un million deux cent cinquante cinq mille quatre cent euros) à EUR 1,453,000 (un million quatre cent cinquante-trois mille euros) par l'émission de 7,904 (sept mille neuf cent quatre) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune souscrite intégralement ainsi que d'une prime d'émission d'un montant global de EUR 802,469 (huit cent deux mille quatre cent soixante-neuf euros) et libérées par un apport en nature consistant en la renonciation à des créances certaines, liquides et exigibles, existant à la charge de la société au profit de ses associés d'un montant total EUR 1,000,069 (un million soixante neuf euros).

Deuxième résolution

Les associés acceptent la souscription des parts sociales nouvelles, à savoir:

1. PALAMON EUROPEAN EQUITY II, L.P., prédésignée, pour 7,763 nouvelles parts sociales ainsi qu'une prime d'émission de EUR 788,193;

2. PALAMON EUROPEAN EQUITY II, "BOA", L.P., prédésignée, pour 141 nouvelles parts sociales ainsi qu'une prime d'émission de EUR 14,276;

Total: Création de 7,904 nouvelles parts sociales ainsi qu'une prime d'émission de EUR 802,469.

Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération

Ensuite les sociétés prédésignées:

1. PALAMON EUROPEAN EQUITY II, L.P.,

2. PALAMON EUROPEAN EQUITY II, "BOA", L.P.,

représentées comme dit ci-avant; ont déclaré souscrire aux 7,904 (sept mille neuf cent quatre) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, et les libérer intégralement ainsi qu'à la prime d'émission de EUR 802,469 par un apport en nature consistant en la renonciation à des créances certaines, liquides, et exigibles, existant à la charge de la société Palamon Collection Holdco S.à r.l. et au profit de ses associés, comme détaillé ci-dessous, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 1,000,069 (un million soixante neuf euros) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Intervention des gérants

Sont alors intervenus les gérants de la Société, ici représentés en vertu de procurations qui resteront ci-annexées.

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, ils marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur la renonciation à une créance effectuée et confirment la validité des souscriptions et libération.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, les associés décident de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 1,453,000 (un million quatre cent cinquante trois mille euros) divisé en 58,120 (cinquante huit mille cent vingt) parts sociales de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune."

Evaluation

Pour l'enregistrement, le montant global de la contribution est valorisé à EUR 1,000,069 (un million soixante-neuf euros).

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de dix mille euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. UHL, H. JANSSEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 mars 2008. Relation: LAC/2008/11632. — Reçu cinq mille euros trente-cinq cents (5.000,35.- €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 MARS 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008088279/211/194.

(080100970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2008.

A. Menarini Participations Dresden S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 116.223.

Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 4 juin 2008 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat des administrateurs suivants

Monsieur Alberto Giovanni ALEOTTI,

Monsieur Gaël BRIAND,

Monsieur Giovanni d'AUBERT.

jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2008;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat de Monsieur Giovanni RICCI ARMANI

jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2008;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour A. MENARINI PARTICIPATIONS DRESDEN S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008087401/8172/22.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02842. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Noel International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 86.251.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 18 juin 2008

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Francesco Moglia, employé privé, né le 27 mai 1968 à Rome (Italie), demeurant professionnellement 19-21, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, président et administrateur délégué

Federico Franzina, employé privé, né le 1^{er} avril 1961 à Padova (Italie), demeurant professionnellement 8-10, rue Mathias Hardt L-1717 Luxembourg, vice président et administrateur délégué;

Andrea Carlassare, employé privé, né le 06.08.1965 à Cles, (Italie), demeurant Via Delle Industrie No 8, I-300388 Spinea (Italie), administrateur;

Armand De Biase, employé privé, né le 15.06.1975 à Metz (France), demeurant professionnellement 19-21, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, administrateur;

Mauro Princivalli, avocat, né le 17 août 1958 à Motta di Livenza (Italie), demeurant professionnellement à 31100 Treviso (Italie) Via Fonderia no 10, administrateur;

Christophe Velle, employé privé, né le 28 octobre 1974 à Thionville (France) demeurant professionnellement 19-21, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, administrateur;

commissaire aux comptes:

Deloitte S.A., 560, rue de Neudorf L - 2220 Luxembourg

Pour extrait conforme
Noel International S.A., Société Anonyme
Signature / Signature
Un administrateur / un administrateur

Référence de publication: 2008088392/24/32.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2008, réf. LSO-CS04108. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080101021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2008.

Content Union S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 3, avenue Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 132.114.

—
EXTRAIT

Le Conseil d'Administration réuni en date du 28 janvier 2008 a pris la résolution suivante:

- Nommer comme Président, avec effet immédiat, Dr. Andreas WALKER. Son mandat s'achèvera à l'Assemblée Générale des Actionnaires approuvant les comptes de l'année financière se terminant le 31 décembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Philippe CAHEN

Administrateur

Référence de publication: 2008087404/8638/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2008, réf. LSO-CS04228. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

IFS Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 136.154.

In the year two thousand eight, on the eighteenth of June.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

Is held an extraordinary general meeting of the shareholder of the public limited company "IFS PROPERTIES S.A.", with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg B 136.154, incorporated by deed of the undersigned notary on December 21, 2007, published in the Mémorial C number 605 of March 11, 2008.

The meeting is opened by Mr. David SANA, maître en droit, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, being in the chair, who appoints as secretary Mrs. Valérie BERNS, private employee, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The meeting elects as scrutineer Mr. Raphaël ROZANSKI, maître en droit, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1) Increase of the corporate capital to the extent of EUR 469,000.- in order to raise it from the amount of EUR 31,000.- to EUR 500,000.- by the issue of 4,690 new shares with a nominal value of EUR 100.- each having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription of the 4,690 new shares with a nominal value of EUR 100.- by the sole shareholder Mr. Eric MAGRINI, company director, born in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), on April 20, 1963, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, and full payment by the latter of said shares by contribution in cash of EUR 469,000.-.

2) Subsequent amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association which will henceforth have the following wording:

"The corporate capital is set at five hundred thousand Euro (EUR 500,000.-) divided into five thousand (5,000) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each".

3) Sundry.

II The shareholder represented, the proxyholder of the represented shareholder and the number of his shares are shown on an attendance list; this attendance list, checked and signed "ne varietur" by the proxyholder of the represented shareholder, the board of the meeting and the undersigned notary, will be kept at the latter's office.

The proxy of the represented shareholder signed "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed in order to be recorded with it.

III As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the latter has taken the following resolutions:

First resolution

The corporate capital is increased to the extent of four hundred and sixty nine thousand Euro (EUR 469,000.-), in order to raise it from its present amount of thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) to five hundred thousand Euro (EUR 500,000.-), by the issue of four thousand six hundred and ninety (4,690) new shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - payment

The four thousand six hundred and ninety (4,690) new shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each are subscribed as follows:

Four thousand six hundred and ninety (4,690) new shares are subscribed by the sole shareholder Mr. Eric MAGRINI, company director, born in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), on April 20, 1963, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, and are fully paid up by the latter by contribution in cash of four hundred and sixty nine thousand Euro (EUR 469,000.-).

The contribution in cash of the total amount of four hundred and sixty nine thousand Euro (EUR 469,000.-) have been proved to the undersigned notary by a bank certificate. This amount is now at the free disposal of the company "IFS PROPERTIES S.A."

The sole shareholder is represented by Mr. David SANA, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

Second resolution

As a consequence of such increase of capital the first paragraph of article five of the articles of association is amended and will have henceforth the following wording:

" **Art. 5. (paragraph 1).** The corporate capital is set at five hundred thousand Euro (EUR 500,000.-) divided into five thousand (5,000) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each."

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed is estimated at about 4,200.-EUR.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix-huit juin.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire de la société anonyme "IFS PROPERTIES S.A.", ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 136.154, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 21 décembre 2007, publié au Mémorial C numéro 605 du 11 mars 2008.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur David SANA, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, qui désigne comme secrétaire Madame Valérie BERNIS, employée privée, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Raphaël ROZANSKI, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital social de la société à concurrence de EUR 469.000,- pour le porter de son montant de EUR 31.000,- à EUR 500.000,- par l'émission de 4.690 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription des 4.690 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune par l'actionnaire unique M. Eric MAGRINI, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 avril 1963, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, et libération intégrale desdites actions par cette dernière par versement en numéraire de EUR 469.000,-.

2) Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à cinq cent mille Euros (EUR 500.000,-) représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune."

3) Divers.

II Que l'actionnaire représenté, le mandataire de l'actionnaire représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été contrôlée et signée "ne varietur" par le mandataire de l'actionnaire représenté ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, sera gardée à l'étude de celui-ci.

La procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de quatre cent soixante-neuf mille Euros (EUR 469.000,-), pour le porter de son montant actuel de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) à cinq cent mille Euros (EUR 500.000,-), par l'émission de quatre mille six cent quatre-vingt-dix (4.690) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription et libération

Les quatre mille six cent quatre-vingt-dix (4.690) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune sont souscrites comme suit:

Quatre mille six cent quatre-vingt-dix (4.690) actions nouvelles sont souscrites par l'actionnaire unique Monsieur Eric MAGRINI, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 avril 1963, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, et sont intégralement libérées par ce dernier par un apport en numéraire de quatre cent soixante-neuf mille Euros (EUR 469.000,-).

Le versement en numéraire d'un montant total de quatre cent soixante-neuf mille Euros (EUR 469.000,-) a été prouvé au notaire instrumentant par un certificat bancaire. Ce montant est désormais à la libre disposition de la société "IFS PROPERTIES S.A."

L'actionnaire est représenté par Monsieur David SANA, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Deuxième résolution

Suite à l'augmentation de capital réalisée, le premier alinéa de l'article cinq des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. (alinéa 1^{er}).** Le capital social est fixé à cinq cent mille Euros (EUR 500.000,-) représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune."

Évaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, s'élève à environ 4.200,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la requête du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes. Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: SANA - BERNS - ROZANSKI - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 juin 2008. Relation GRE/2008/2662. - Reçu Deux mille trois cent quarante-cinq euros, 0,5 %: 2.345,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 juillet 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008088322/231/145.

(080100937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2008.

Nord/LB Covered Finance Bank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 26, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 116.546.

I.

Auszug aus dem Protokoll der Außerordentlichen Generalversammlung der Aktionäre der vom 12. Juni 2008

Mit Wirkung vom 1. Juli 2008 wird Herr Harry Rosenbaum in den Verwaltungsrat gewählt. Das Mandat von Herrn Rosenbaum endet mit Ablauf des Tages, an dem die ordentliche Generalversammlung des Jahres 2009 stattfinden wird.

II.

Der Verwaltungsrat setzt sich mit Wirkung vom 1. Juli 2008 wie folgt zusammen:

Jürgen Grieger

Mitglied des Vorstands Deutsche Hypothekenbank (Actien-Gesellschaft)

Geschäftsansässig Georgsplatz 8 D-30159 Hannover

Hans Hartmann

Administrateur NORD/LB COVERED FINANCE BANK S.A.

Geschäftsansässig 26, route d'Arlon L-1140 Luxembourg

Harry Rosenbaum

Administrateur-Délégué Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A.

Geschäftsansässig 26, route d'Arlon L-1140 Luxembourg

Markus Thesen

Administrateur-Délégué NORD/LB COVERED FINANCE BANK S.A.

Geschäftsansässig 26, route d'Arlon L-1140 Luxembourg

Christian Veit

Administrateur-Directeur NORD/LB COVERED FINANCE BANK S.A.

Geschäftsansässig 26, route d'Arlon L-1140 Luxembourg

Luxembourg, 1. Juli 2008.

Dr. Ursula Hohenadel.

Référence de publication: 2008087408/1984/31.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02536. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Irisbus Bénélux, Société Anonyme.

Siège social: L-3364 Leudelange, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 79.706.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 12 juin 2008

La révocation de DELOITTE & TOUCHE FIDUCIAIRE S.A., ayant son siège social au 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, au poste de Commissaire aux Comptes, est acceptée.

Le mandat du Réviseur d'entreprises à savoir DELOITTE S.A. ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-1011 Luxembourg est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle de 2012.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

IRIBUS BENELUX S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008087410/780/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS02177. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Cohe, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3817 Schifflange, Chemin de Bergem.

R.C.S. Luxembourg B 114.054.

Constatation de cession de parts sociales

Suite à une convention de cession de parts sociales sous-seing privé, signée par les cédants et les Cessionnaires en date du 01/10/2007 et acceptée par le gérant au nom de la société, il résulte que le capital social de la société COHE S.à.r.l. est désormais réparti comme suit:

ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS COSTANTINI S.A., ayant son siège social à L-3817 Schifflange, Chemin de Bergem,; cent parts sociales	100
Total: CENT parts sociales	100

Echternach, le 01/10/2007.

Pour extrait conforme

ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS COSTANTINI S.A.

L'associé

Signatures

Le gérant

Signature

Référence de publication: 2008087810/503/23.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09306. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

LXP Olympe Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 112.334.

*Extrait des contrats de cession de parts sociales de la Société prenant effet au 31 décembre 2007,
extrait des résolutions des associés prises en date du 30 août 2006 et du 25 janvier 2008*

En vertu des actes de transfert de parts de la Société prenant effet au 31 décembre 2007, Olympe Investments S.A. a transféré toutes ses parts sociales détenues dans la Société comme suit:

- Stichting Shares Renswoude I, une fondation régie par les lois des Pays-Bas ayant son siège social au Fred.Roeskestraat 123,1076 EE Amsterdam: 125 parts sociales.

- Stichting Shares Renswoude II, une fondation régie par les lois des Pays-Bas ayant son siège au Naritaweg 165,1043 BW Amsterdam: 125 parts sociales.

Les associés de la Société ont également décidé comme suit: en date du 30 août 2006:

- d'accepter la démission d'Emile Wirtz de ses fonctions de Gérant de classe B avec effet immédiat.

- de révoquer Pieter Bogaardt de ses fonctions de Gérant de classe B avec effet immédiat.

- de nommer les gérants de classe B suivants avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée:

* Natasha Roberts, née le 12 février 1967 à New York, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au One Penne Plaza, Suite 4015 New York, NY 10119, Etats-Unis d'Amérique.

* Joseph S. Bonventre, né le 8 avril 1975, Manhasset, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au One Penne Plaza, Suite 4015 New York, NY 10119, Etats-Unis d'Amérique.

Les associés de la Société ont décidé en date du 25 janvier 2008:

- de transférer le siège de la Société du 6, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet immédiat;

- d'accepter la démission d'Alain Heinz de ses fonctions de Gérant de classe A avec effet immédiat;
- de nommer Luxembourg Corporation Company SA, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg Gérant de classe A, avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2008087511/710/35.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02480. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

S.I.M., Société Anonyme.

Siège social: L-2149 Luxembourg, 80, rue Emile Metz.

R.C.S. Luxembourg B 86.422.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du conseil d'administration en date du 22 décembre 2006

La démission de Monsieur Filipe ANJOS, demeurant au 31, rue Dormans, L-1421 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 2006, au poste d'administrateur, est acceptée.

Madame Sylvana TULISSO demeurant au 343, rue de rollingergrund, L-2441 Luxembourg, est coopté au poste d'administrateur, en remplacement de Monsieur Filipe ANJOS. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle de 2007.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

S.I.M. S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008087411/780/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS02179. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Kabalux Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 116, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 94.966.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue au siège de la société en date du 30 mai 2008

Les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix par les associés représentant l'intégralité du capital social:

Premièrement

Monsieur Udo GUELCK est révoqué de ses fonctions de gérant technique pour la partie «restauration» et de délégué à la gestion journalière avec effet au 31 mai 2008.

Deuxièmement

Sont nommés nouveaux gérants technique pour la partie «restauration», Monsieur Romain BEAUMET, cuisinier, né à Esch/Alzette, le 18 août 1980, demeurant à L-4940 Bascharage, 155B, avenue de Luxembourg. Monsieur Kayser Claude, indépendant, né à Luxembourg, le 8 septembre 1953, demeurant à L-3876 Schifflange, 22, rue C.M. Spoo. Ils sont chargés de la gestion journalière.

Troisièmement

Monsieur Claude KAYSER, prénommé, reste confirmé dans ses fonctions de gérant administratif et de gérant technique pour la partie «débit de boissons» et «achat et vente de vin en gros et en détail».

Quatrièmement

La société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers comme suit:

- pour tout engagement généralement quelconque, par la signature individuelle de Monsieur Claude KAYSER.
- pour tout engagement concernant spécifiquement la branche «restauration», par la signature conjointe de Monsieur Romain BEAUMET et de Monsieur Claude KAYSER, délégué de la gestion journalière.

En outre pour tout engagement généralement quelconque, non spécifique à une des branches, et ne dépassant pas un montant de mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250,-) la société sera valablement engagée par la signature individuelle d'un des gérants.

Esch-sur-Alzette, le 30 mai 2008.

Claude KAYSER
Associé-gérant

Référence de publication: 2008087838/4143/34.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2008, réf. LSO-CS03693. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

CBG Alternative Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 79.966.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2008

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle, pour une période de un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle d'avril 2009, les mandats d'Administrateurs de Madame Joëlle WEISS et Messieurs Hervé AROT, Christian BERBE et Pierre DELANDMETER.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-VL Luxembourg SA
CORPORATE AND DOMICILIARY AGENT
Signatures

Référence de publication: 2008087414/3451/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS02055. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Boden Accel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 139.813.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the sixth of June.

Before the undersigned Maître Paul BETTINGEN, notary with office in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg, has appeared:

Ragunda LLP, a limited liability partnership, incorporated under the laws of the State of Delaware, with registered seat at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801,

hereby represented by Maître Ludovic SAMONINI, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney granted on June 4th, 2008.

The said power of attorney, signed ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its here above stated capacities, has requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which it declares to constitute and of which it has set the Articles of Association to be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become partners in the future, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, and any other form of investment, whether movable or immovable, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of investments and the administration, control and development thereof.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may issue notes, bonds or other debt securities or otherwise create, incur, assume, refinance or guarantee any debt, pledge, mortgage or other obligation.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out any commercial, industrial or financial operation which it may deem useful in accomplishment of its purpose or which are related directly or indirectly to its corporate purpose all in the widest sense of the word.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will assume the name of "Boden Accel S.à r.l."

Art. 5. The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the sole manager or of the board of managers. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of a general meeting of its partners.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twenty-five thousand US Dollars (USD 25,000.00) represented by one hundred (100) shares with a par value of two hundred fifty US Dollars (USD 250.00) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time subject to the approval of (i) a majority of partners (ii) representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among partners. Inter vivos, they may only be transferred to third parties subject to the approval of such transfer given by the partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the rights owned by the survivors. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, which do not need to be partners.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of partners which sets the term of its (their) office.

In case the Company has appointed a single manager, the Company will be bound in all circumstances by the signature of its single manager.

In the case the Company has appointed several managers, the Company is managed by a board of managers. In that case, the Company will be bound in all circumstances by the signature of two members of the board of managers or by the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the board of managers.

The manager(s) may be dismissed at any time with or without cause (cause légitime).

The single managers or the board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

In dealings with third parties, the single manager or board of managers has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the Company's purpose.

Art. 13. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 14. The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments properly entered into by them in the name of the Company. They are responsible for the proper execution of their mandate.

D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

Art. 15. Each partner may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 16. Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by partners owning more than half of the share capital. Decisions of the partners are registered in minutes or given in writing in accordance with the provisions of the law.

The amendment of the Articles of Association requires the approval of (i) a majority of partners (ii) representing three quarters of the share capital at least.

Art. 17. The sole partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time.

Decisions of the sole partner are registered in minutes or are given in writing.

E. Accounting year - Annual accounts - Allocation of profits

Art. 18. The Company's accounting year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 19. Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and the Company's annual financial statements at the Company's registered office.

Art. 20. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be required when the amount of the legal reserve shall have reached one tenth of the subscribed capital of the Company, as stated in article 6 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 7 hereof. The balance may be freely used by the partners.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 21. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 22. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and payment

The shares have been subscribed as follows:

one hundred (100) shares by Ragunda LLP, aforementioned.

The one hundred (100) shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twenty-five thousand US Dollars (USD 25,000.00) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2008.

Valuation and costs

For the tax registration purposes, the share capital is estimated at EUR 16,173.40 (exchange rate (median price) on June 6, 2008: USD 1.- = EUR 0.64694).

The amount for expenditures and expenses, remunerations and costs, under whichever form, which are to be paid by the Company of which are to be born by the Company for reasons of its incorporation, amounts to approximately one thousand eight hundred euro (EUR 1,800.-).

Resolutions of the sole partner

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entire subscribed capital has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg.
2. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period of time:
 - Claude Faber, chartered accountant, born on December 20, 1956, in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), professionally residing at 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg; and
 - Johannes Burger, attorney at law, born on August 30, 1960, at Bregenz (Austria), professionally residing at Heiligkreuz 6, FL-9490 Vaduz, Liechtenstein.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF THE PRESENT NOTARIAL DEED is drawn up and made in Senningerberg, on the date first mentioned above.

This deed having been read to and interpretation thereof being given to the appearing party, known by the officiating notary by name, usual first name, civil status and residence, said party have signed the present deed together with the notary.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le six juin.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Ragunda LLP, «a limited liability partnership», constituée selon les lois de l'Etat de Delaware, ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801,

ici représentée par Maître Ludovic SAMONINI, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 4 juin 2008.

Ladite procuration signée «ne varietur» par la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a constitué les statuts comme suite:

A. Objet - Durée - Raison sociale - Siège social

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, comme modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. L'objet de la société est la prise de participations, sous quelques formes que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements mobiliers ou immobiliers, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange, ou toute autre manière de valeurs des investissements de toutes natures ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces investissements.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à, ou assister de toute autre manière, les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra émettre des obligations ou autres instruments de dettes ou encore souscrire, assumer, refinancer, ou garantir toute dette, engagement, hypothèque ou toute autre obligation.

La Société peut, pour son propre compte et pour le compte de tiers, exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière estimées utiles à l'accomplissement de son objet ou qui sont liées directement ou indirectement à son objet social au sens le plus large du terme.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de «Boden Accel S.à r.l.».

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-ville. Le siège de la Société pourra être transféré dans les limites de la même commune par décision du gérant ou du conseil de gérance. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à vingt-cinq mille US Dollars (USD 25.000,00), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent cinquante US Dollars (USD 250,00) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié à condition de l'accord (i) de la majorité des associés (ii) représentant au moins trois quarts du capital social.

Art. 8. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Dans le cas où une ou plusieurs actions sont détenues conjointement, l'ensemble des personnes revendiquant un droit sur ces actions doit désigner un mandataire afin de représenter cette ou ces actions à l'égard de la Société.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des tierces parties qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. Toutefois, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sociales sont transmises à des parents, des descendants ou au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Administration et gérance

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Le(s) gérant(s) est(sont) nommé(s) par l'assemblée générale des associés qui fixe le terme de leur mandat.

Lorsque la Société a nommé un seul gérant, la Société sera liée dans toutes les circonstances par la signature de son seul gérant.

Lorsque la Société a nommé plusieurs gérants, la Société est administrée par un conseil de gérance. Dans ce cas, la Société sera liée dans toutes les circonstances par la signature de deux membres du conseil de gérance ou par la signature unique d'une personne à qui le pouvoir de signature sera délégué par le conseil de gérance.

Le(s) gérant(s) peu(ven)t être révoqué(s) à tout moment avec ou sans cause légitime.

Le seul gérant ou le conseil de gérance peut accorder des pouvoirs spéciaux par mandat notarié ou par acte sous seing privé.

A l'égard des tiers, le seul gérant ou le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus d'agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et d'autoriser toute opération consistant à l'objet social de la Société.

Art. 13. La mort ou la démission d'un gérant, pour quelque raison que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 14. Le(s) gérant(s) ne contracte(nt), en raison de son(leur) fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par lui(eux) au nom de la société. Il(s) n'est(sont) responsable(s) que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 15. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède.

Art. 16. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Les décisions des associés sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit, conformément aux dispositions légales.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir (i) la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 17. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Les décisions de l'associé unique sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

E. Exercice sociale - Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 18. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 19. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 20. Sur le bénéfice annuel net de la Société, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social, tel que indiqué à l'article 6 ou comme augmenté ou diminué de temps en temps conformément à l'article 7. Le solde est à la disponibilité libre des associés.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 21. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation de la Société sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments. Sauf disposition contraire, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

Le solde résultant de la réalisation de l'actif et le paiement du passif sera distribué aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent.

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, il est référé aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et paiement

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

cent (100) parts sociales par Ragunda LLP, susmentionnée.

Les cent (100) parts sociales ainsi souscrites ont été entièrement libérées par paiement en numéraire, de sorte que le montant de vingt-cinq mille US Dollars (USD 25.000,00) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2008.

Evaluation et frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à EUR 16.173,40 (taux de change (median price) du 6 juin 2008: USD 1,- = EUR 0,64694).

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille huit cents euros (EUR 1.800,-).

Résolutions prises par l'associée unique

Et aussitôt l'associée unique, représentée comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées en tant que gérants de la Société pour une période indéterminée:

- Claude Faber, expert-comptable, né le 20 décembre 1956, à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), résidant professionnellement au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg; et

- Johannes Burger, avocat, né le 30 août 1960, à Bregenz (Autriche), résidant professionnellement à Heiligkreuz 6, FL-9490 Vaduz, Liechtenstein.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, passé à Senningerberg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte,

Signé: Samonini, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 13 juin 2008. LAC/2008/24088. — Reçu à quatre-vingts euros quatorze cents à 0,5%: 80,14 €.

Pr Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008087346/202/268.

(080100053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Casiopea Ré S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 28.154.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à Senningerberg le mercredi 16 avril 2008

Résolutions

L'Assemblée décide de reconduite le mandat d'Administrateur de Monsieur Juan Jose GOMEZ MIGUELANEZ, de Monsieur Alfredo ACEBAL NEU, de Monsieur Jean THILLY, de Monsieur Juan José GIL SANCHEZ et de Monsieur Pierre Claude PERRENOUD jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de la société ERNST & YOUNG en tant que Réviseur d'Entreprises jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui doit statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008087419/689/17.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03552. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Eurobakers Luxembourg S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.
R.C.S. Luxembourg B 63.891.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

L'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2008 a pris la résolution suivante:

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et déclare que la société anonyme Eurobakers Luxembourg S.A., en liquidation, ayant son siège social 65, rue des Romains, L-8041 Strassen, a définitivement cessé d'exister, même pour les besoins de la liquidation. Les livres et les documents sociaux seront conservés au dernier siège de la société pendant cinq ans.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/6/08.

a&c Management Services
65, rue des Romains L-8041 Strassen
Expert-Comptable
Signature

Référence de publication: 2008087485/8202/22.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02460. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Casiopea Ré S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 28.154.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à Senningerberg le mercredi 18 avril 2007

Résolutions

L'Assemblée décide de reconduire le mandat d'Administrateur de Monsieur Juan José GOMEZ MIGUELANEZ, de Monsieur Alfredo ACEBAL NEU, de Monsieur Jean THILLY, de Monsieur Juan José GIL SANCHEZ et de Monsieur Pierre Claude PERRENOUD jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de la société ERNST & YOUNG en tant que Réviseur d'Entreprises jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui doit statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008087420/689/17.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03547. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

CETP Transics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.012.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 114.358.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and eight on the seventeenth of June.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- CETP Co-Investment S.à r.l., SICAR, a Luxembourg private limited liability company existing under the SICAR law regime, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 114.415; and,

- CETP Participations S.à r.l., SICAR, a Luxembourg private limited liability company existing under the SICAR law regime, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 111.010,

here represented by Flora Gibert, jurist, with professional address at 51, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of two (2) proxies established on June 13, 2008.

The said proxies, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxy holder, have requested the undersigned notary to state that:

I.- The appearing parties are the shareholders of "CETP Transics S.à r.l.", a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 114.358 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on February 17, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 906 of May 9, 2006, which bylaws have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary of April 13, 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1429 dated July 12, 2007.

II.- The Company's share capital is presently fixed at one million twelve thousand and five hundred Euro (€ 1,012,500.-) represented by forty thousand and five hundred (40,500) shares with a nominal value of twenty five Euro (€ 25.-) each, held as follows:

- eight thousand two hundred and thirty seven (8,237) shares owned by CETP Co-Investment S.à r.l., SICAR, prenamed, and,

- thirty two thousand two hundred and sixty three (32,263) shares owned by CETP Participations S.à r.l., SICAR, prenamed.

The share capital is thus fully represented and all decisions shall be validly taken.

III.- The appearing parties declare to have full knowledge and understanding of the bylaws and of the financial situation of the Company.

IV.- The appearing parties, as shareholders of the Company, expressly declare to proceed with the anticipated dissolution of the Company, with immediate effect.

V.- The appearing parties declare that the activity of the Company has ceased; all assets of the Company are transferred to the shareholders, who are personally, jointly and severally liable for all liabilities and engagements of the Company, even those actually unknown; that the liquidation of the Company has been done pro rata the shareholders' rights and the liquidation of the Company is considered to be closed.

VI.- The appearing parties declare that the shareholders' register of the dissolved Company has been cancelled.

VII.- The shareholders wholly and fully discharge the managers of the dissolved Company of their mandate as of today.

VIII.- The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at the registered office of the Company.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the presents are estimated at approximately one thousand and five hundred Euro (€ 1,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by their Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix-sept juin.

Par-devant Nous, Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

- CETP Co-Investment S.à r.l., SICAR, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois soumise à la loi SICAR, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.415; et

- CETP Participations S.à r.l., SICAR, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois soumise à la loi SICAR, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.010,

ici représentées par Flora Gibert, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu de deux (2) procurations données le 13 juin 2008;

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'acter que:

I.- Les comparantes sont les associés de "CETP Transics S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.358 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 février 2006, publié au Mémorial C numéro 906 du 9 mai 2006 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 13 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1429 du 12 juillet 2007.

II.- Le capital social de la Société s'élève actuellement à un million douze mille cinq cents Euro (€ 1.012.500,-) représenté par quarante mille cinq cents (40.500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune, détenues comme suit:

- huit mille deux cent trente sept (8.237) parts sociales détenues par CETP Co-Investment S.à r.l., SICAR, suscitée; et
- trente deux mille deux cent soixante trois (32.263) parts sociales détenues par CETP Participations S.à r.l. SICAR, suscitée.

Le capital social est par conséquent intégralement représenté et toutes décisions peuvent être valablement prises.

III.- Les comparantes déclarent avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

IV.- Les comparantes, en leur qualité d'associés de la Société, déclarent expressément procéder à sa dissolution anticipée avec effet immédiat.

V.- Les comparantes déclarent que l'activité de la Société a cessé; les associés sont investis de tout l'actif et ils répondront personnellement, conjointement et solidairement de tous les engagements de la Société même inconnus à l'heure actuelle; que la liquidation de la société a été effectuée aux droits des parties et est achevée.

VI.- Les comparantes déclarent qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la société dissoute.

VII.- Les comparantes déclarent que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Les comparantes déclarent que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents Euro (€ 1.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par leur nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 juin 2008. LAC/2008/24735. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008087444/211/116.

(080099724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Betapharm S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 90.472.

Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 22 août 2007

5^{ème} Résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Pierre HOFFMANN de son poste d'administrateur avec effet immédiat et nomme en remplacement de l'administrateur sortant Monsieur Christophe BLONDEAU, demeurant professionnel-

lement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg. Son mandat est valable jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

6^{ème} Résolution

L'assemblée décide de renouveler les mandats des deux administrateurs toujours en fonction, à savoir:

- Monsieur Romain THILLENES, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg.
- Monsieur Philippe RICHELLE, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

L'assemblée décide également de ne pas renouveler le mandat du Réviseur d'entreprises en fonction, HRT Révision S.A.R.L. ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

L'Assemblée décide de nommer HRT REVISION S.A., ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes. Son mandat prend effet immédiatement et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/05/2008.

Pour BETAPHARM S.A.

Signature

Référence de publication: 2008087635/565/29.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2008, réf. LSO-CR00406. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Mavelstone Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 107.413.

L'an deux mille huit, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "MAVELSTONE INVESTISSEMENT S.A." (la "Société"), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 107413, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 15 avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 844 du 5 septembre 2005.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Frédérique MIGNON, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Christel DETREMBLEUR, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Patricia RUBEO-LISA, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1.- Dissolution anticipée de la Société.
- 2.- Nomination d'un Liquidateur et fixation de ses pouvoirs.
- 3.- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer comme seul liquidateur de la Société: "EUROTIME S.A.", une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 56 177).

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accorder pleine et entière décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de ladite société actuellement en fonction pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: F. MIGNON, C. DETREMBLEUR, P. RUBEO-LISA, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 1^{er} juillet 2008. Relation: EAC/2008/8728. — Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 08 JUILLET 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008087449/239/62.

(080100232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

LuxCo 74 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 136.277.

- Il résulte du contrat de vente du 5 juin 2008 que toutes les parts sociales ordinaires de la Société détenues par TMF Corporate Services S.A., ont été transférées comme suit, soit 250 parts sociales ordinaires à Kaufmann Holding GmbH, ayant son siège social à Pillweinstr. 30, A-4020 Linz (Autriche), inscrite au Registre de Commerce de Linz (Autriche) sous le numéro FN 310919, et 250 parts sociales ordinaires à LuxCo 74 S.à r.l., ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 136277, de sorte que toutes les parts sociales ordinaires de la société représentant l'entière de son capital, sont désormais détenues comme tel:

* Kaufmann Holding GmbH: 250 parts sociales ordinaires

* LuxCo 74 S.à r.l.: 250 parts sociales ordinaires

- Il résulte des résolutions écrites prises par l'associé unique en date du 6 juin 2008 qu'il a été décidé à l'unanimité:

* De nommer les personnes suivantes en tant que nouveaux gérants de la Société pour une durée illimitée avec effet immédiat au 6 juin 2008:

- Mademoiselle Xenia Kotoula, née le 30 novembre 1973 à Athènes (Grèce), ayant son adresse professionnelle au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

- Monsieur Jorge Pérez Lozano, né le 17 août 1973 à Mannheim (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

- Monsieur Chris Marsden, né le 27 janvier 1966 à Hove, United Kingdom (Grande-Bretagne), demeurant au 35 Dover Street, London W1S 4NQ, United Kingdom (Grande-Bretagne)

- Monsieur Fabian Kaufmann, né le 14 mai 1975 à Linz, Austria (Autriche), ayant son adresse professionnelle à Pillweinstr. 30., A-4020 Linz, Austria (Autriche)

* D'accepter la démission en tant que gérant de la Société avec effet immédiat au 6 juin 2008 TMF Corporate Services S.A.

* De confirmer que le conseil de gérance de la société LuxCo 74 S.à r.l. est dorénavant composé par les gérants suivants:

Gérants:

- Mademoiselle Xenia Kotoula
- Monsieur Chris Marsden
- Monsieur Fabian Kaufmann
- Monsieur Jorge Pérez Lozano

* De confirmer que la Société est engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2008.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2008087817/805/46.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2008, réf. LSO-CS01268. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Coleman S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 95.319.

L'an deux mille huit, le dix-neuf juin.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de "COLEMAN S.A.", une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 23, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 58 897, constituée suivant acte dressé par le notaire soussigné à la date du 31 juillet 2003, lequel acte fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 967 du 19 septembre 2003, page 46406 (ci-après dénommée "la Société").

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Madame Carole SABINOT, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire de l'Assemblée Madame Caroline WOLFF, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Roberto MANCIOCCHI, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Bureau de l'Assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'Assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1.- Décision de la mise en liquidation de la Société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée par des avis de convocation contenant l'ordre du jour et publiés:

- au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1196 du 17 mai 2008 et numéro 1350 du 03 juin 2008;
- au journal quotidien "Letzebuerger Journal" du 17 mai 2008 et du 03 juin 2008;
- au journal quotidien "Le quotidien" du 17 mai 2008 et du 03 juin 2008;

ainsi qu'il appert de la présentation des exemplaires à l'Assemblée.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence qui, après avoir été signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'Assemblée et le notaire soussigné, sera enregistrée avec le présent acte ainsi que les procurations paraphées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire soussigné.

IV.- Qu'il appert de la liste de présence prémentionnée, que d'un total de trois cent dix (310) actions émises par la Société, se trouvant en circulation et représentant l'intégralité du capital social de la Société d'un montant de TRENTE

ET UN MILLE EUROS (31'000.- EUR), une (1) action de la Société est dûment représentée à la présente Assemblée Générale Extraordinaire.

V) Qu'une première Assemblée, régulièrement convoquée, s'est réunie le 28 mars 2008, pour délibérer sur le même ordre du jour que celui soumis à la présente assemblée générale, mais que cette dernière assemblée n'étant pas régulièrement constituée pour défaut de quorum de présence requis par la loi, comme cela résulte plus amplement du procès-verbal dressé à cette occasion par le notaire instrumentant, lequel procès-verbal a été enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 02 avril 2008: Relation: EAC/2008/4489.

VI) Qu'il résulte de ce qui précède que la présente Assemblée en tant que deuxième Assemblée est régulièrement constituée, aucun quorum de présence n'étant requis, et peut en conséquence délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour lui soumis.

Sur ce l'Assemblée a constaté qu'elle est régulièrement constituée et, après avoir approuvé l'exposé du Président, a abordé l'ordre du jour et, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE la dissolution anticipée de la Société "COLEMAN S.A." prédésignée et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société: Monsieur Pierre HOFFMANN, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.

- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.

- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.15 heures.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg-Ville, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les membres du bureau ont tous signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. SABINOT, C. WOLFF, R. MANCIOCCHI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 juin 2008. Relation: EAC/2008/8422. — Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 08 juillet 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008087450/239/75.

(080099798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

SJ (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 131.238.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008087454/5770/12.

(080100012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Bell S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 66.801.

—
Extrait des résolutions des associés du 27 juin 2008

Sont nommés gérants, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 août 2008:

- Monsieur Bert ZECH, demeurant au 42, rue de la Biff, B-6780 Hondelange;
- Monsieur Marc FEIDER, avocat-avoué, demeurant professionnellement au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg;
- Monsieur Roeland P. PELS, gérant de sociétés, demeurant au 24, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg;

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 août 2008:

- ERNST & YOUNG S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008087726/534/21.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02796. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

JER Morethan S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 130.664.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008087455/5770/12.

(080100587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Casiopea Ré S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 28.154.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du 76^{ème} Conseil d'Administration qui s'est tenue à Berlin, le mercredi 31 octobre 2007 à 09h00

Démission et Cooptation d'un administrateur

Le Conseil prend note avec regret de la démission de Monsieur Pierre Claude PERRENOUD en tant qu'Administrateur de la société avec effet au 31 octobre 2007 et l'accepte.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de coopter Monsieur Olivier MURAIRE, domicilié au 6 B, route de Trèves, L2633 SENNINGERBERG en tant qu'Administrateur, en remplacement de Monsieur Pierre Claude PERRENOUD.

Signature.

Référence de publication: 2008087456/689/17.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03549. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

LGIG Property D3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 56.800,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.324.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution du conseil de gérance prise en date du 20 mai 2008 Mr André Bauwens a démissionné de ses fonctions de gérant de la société avec effet au 30 mai 2008.

Pour extrait aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008087458/2570/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR10142. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

LaSalle UK Ventures Property 9, Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 209.180,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 131.872.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 30 mai 2008 qu'a été nommé aux fonctions de gérant de la société en remplacement de Mr André Bauwens, démissionnaire, avec effet au 30 mai 2008:

- Mr Olivier Dufond, Directeur Financier et Administratif, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg.

Pour extrait aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008087464/2570/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR10106. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

LaSalle UK Ventures Property 10, Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 9.600,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 136.223.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 30 mai 2008 qu'a été nommé aux fonctions de gérant de la société en remplacement de Mr André Bauwens, démissionnaire, avec effet au 30 mai 2008:

- Mr Olivier Dufond, Directeur Financier et Administratif, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg.

Pour extrait aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

86782

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008087465/2570/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR10107. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Multes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 96.382.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire

Est présent: la société «MAZE» Sàrl, 100 actions.

L'an deux mille huit, le vingt juin, à 14.00 heures.

S'est réunie l'Assemblée générale extraordinaire de la société anonyme «MULTES». L'actionnaire unique, la société à responsabilité limitée «MAZE», dont le siège est situé à L-8308 Capellen, 75, Parc d'activités, et inscrite au RCS de Luxembourg sous le numéro B 110.554, a pris la résolution suivante:

- d'accepter la démission de la société à responsabilité limitée «SEREN», inscrite au Registre du commerce de Luxembourg sous le numéro B 110.588, de son mandat d'administrateur-délégué de la société anonyme «MULTES» avec effet en date du quinze mai deux mille huit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14.15 heures après signature du présent procès-verbal.

Fait à Wiltz.

Certifié conforme
La société «MAZE» Sàrl
Signature
Le Président et actionnaire unique

Référence de publication: 2008087576/825/24.

Enregistré à Diekirch, le 3 juillet 2008, réf. DSO-CS00026. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080099936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

LaSalle UK Ventures Property 12, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 137.096.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 30 mai 2008 qu'a été nommé aux fonctions de gérant de la société en remplacement de Mr André Bauwens, démissionnaire, avec effet au 30 mai 2008:

- Mr Olivier Dufond, Directeur Financier et Administratif, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg.

Pour extrait aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008087466/2570/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR10111. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Immobilière Rue de Namur S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R.C.S. Luxembourg B 51.139.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée générale ordinaire du 28 mars 2008

Le mandat des administrateurs suivants a été reconduit pour une période de trois ans, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011:

Ann OPSOMER, domiciliée 24, avenue Marnix B-1000 Bruxelles
Patrick DE VOS, domicilié 24, avenue Marnix B-1000 Bruxelles
Michel VIVARIO, domicilié 1, Melin B-5520 Onhaye

Pour avis sincère et conforme
Laurence MATHIEU
Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2008087468/2386/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR07071. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Allied Securities S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 15.280.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il résulte d'un jugement commercial rendu par le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, 6^{ème} section, en date du 5 juin 2008, que les opérations de liquidation de la société anonyme ALLIED SECURITIES S.A. HOLDING, ont été déclarées closes pour absence d'actif et que les frais ont été mis à charge du Trésor.

Pour la société en liquidation
M^e Yvette HAMILIUS
Le liquidateur

Référence de publication: 2008087477/324/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR05862. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Angel Enterprise S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1230 Luxembourg, 5, rue Jean Bertels.
R.C.S. Luxembourg B 138.656.

—
Selon le procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 1^{er} juin 2008 au siège social de la société ANGEL ENTERPRISE S.A., il résulte que la résolution suivante a été prise à l'unanimité par tous les actionnaires de la société:

Résolution Unique - Modification du siège social

L'assemblée générale décide de modifier, à partir de ce jour, le siège social comme suit:

5, rue Jean Bertels, L-1230 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2008.

Signature / Signature / Signature / Signature / Signature
Président / Secrétaire / Scrutateur / Actionnaire 1 / Actionnaire 2

Référence de publication: 2008087478/9037/19.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02951. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

CT & SI S.A., Communication Technologies & Strategies Interactives S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 88.308.

La Fiduciaire Luxembourg Paris Genève S.A.R.L. (RC n ° B 84 426) dénonce avec effet immédiat la domiciliation du siège social de COMMUNICATION TECHNOLOGIES & STRATEGIES INTERACTIVES SA en abrégé CT & SI S.A. (RCS n ° B 88.308) au 31, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

LE COMITIUM INTERNATIONAL SA (RCS n ° B 83.527), représentée par son administrateur-délégué Monsieur Jonathan BEGGIATO démissionne avec effet immédiat de sa fonction de commissaire aux comptes de la société COMMUNICATION TECHNOLOGIES & STRATEGIES INTERACTIVES SA en abrégé CT & SI S.A. (RCS n ° B 88.308).

Luxembourg, le 30 juin 2008.

LE COMITIUM INTERNATIONAL SA
31, Val Sainte Croix L-1371 Luxembourg

Signature

Signature

LE DOMICILIATAIRE

Référence de publication: 2008087479/1091/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02666. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Regina TX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 110.248.

La Fiduciaire Luxembourg Paris Genève S.A.R.L. (RCS n ° B 84 426) dénonce avec effet immédiat la domiciliation du siège social de REGINA TX SARL. (RCS n ° B 110.248) au 31, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Signature

LE DOMICILIATAIRE

Référence de publication: 2008087481/1091/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02669. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080100162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Liftinvest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social:

R.C.S. Luxembourg B 30.847.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Par jugement rendu en date du 23 novembre 2006, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, déclare closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société LIFTINVEST HOLDING S.A.,

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Stéphane EBEL

Le liquidateur

Référence de publication: 2008087483/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS02377. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080099985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2008.